



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **8 juillet 2019**

Délibération n° 2019-3604

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Aménagement du niveau 1 de Lugdunum - Musée et Théâtres romains - Individualisation complémentaire et totale d'autorisations de programme - Démarche de mécénat - Demande de subvention

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Picot

**Président** : Monsieur Marc Grivel

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 25 juin 2019

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mardi 9 juillet 2019

**Présents** : M. Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Beauteemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouvermeyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Hobert, MM. Huguet, Lavache, Mmes Le Franc, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roustan, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

**Absents excusés** : MM. Kimelfeld (pouvoir à M. Le Faou), Abadie (pouvoir à M. Grivel), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Poulain (pouvoir à M. Veron), Ait-Maten (pouvoir à M. Blachier), Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), Brugnera (pouvoir à M. Longueval), M. Buffet (pouvoir à Mme Pouzergue), Mme Burrucand (pouvoir à Mme Peytavin), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Casola (pouvoir à M. Boudot), Devinaz (pouvoir à M. Berthilier), Fromain (pouvoir à M. Hamelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Bravo), M. Gillet (pouvoir à Mme Croizier), Mme lehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), MM. Jeandin (pouvoir à M. Vincent), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mme Lecerf (pouvoir à M. Gomez), MM. Passi, Piegay (pouvoir à M. Germain), Mme Reveyrand (pouvoir à Mme Le Franc), M. Rudigoz (pouvoir à M. Desbos), Mme Sarselli (pouvoir à M. Cohen), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), M. Uhlrich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Vullien (pouvoir à M. Curtelin).

**Absents non excusés** : M. Aggoun, Mme Burillon, MM. Collomb, Genin, Havard, Mme Servien.

**Conseil du 8 juillet 2019**  
**Délibération n° 2019-3604**

commission principale : éducation, culture, patrimoine et sport

objet : **Aménagement du niveau 1 de Lugdunum - Musée et Théâtres romains - Individualisation complémentaire et totale d'autorisations de programme - Démarche de mécénat - Demande de subvention**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de la culture, des sports et de la vie associative

## Le Conseil,

Vu le rapport du 29 mai 2019, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

### I - Contexte

Depuis son intégration à la Métropole de Lyon, Lugdunum - Musée et Théâtres romains s'est engagé dans une politique volontariste et dynamique de reconquête des publics. Une offre de services renouvelée doublée d'une visibilité accrue ont conduit l'équipement à atteindre une fréquentation record en 2018 en dépassant le seuil des 125 000 visiteurs soit un accroissement de 56 % au regard de la fréquentation de 2015. Ainsi, il se place au 3<sup>ème</sup> rang des musées sur le territoire de la Métropole après le Musée des Confluences et le Musée des Beaux-Arts de Lyon et en 2<sup>ème</sup> position au niveau national pour les musées d'archéologie après le Musée d'Arles antique (135 000 visiteurs en 2018).

Depuis son ouverture en 1975, la scénographie du parcours permanent déployé sur près de 4 000 m<sup>2</sup> n'a fait l'objet d'aucune rénovation de fond. Une 1<sup>ère</sup> étape consiste à ouvrir le niveau bas du Musée jusqu'à présent dédié au stockage des réserves, en en faisant un espace davantage inscrit dans son époque.

### II - Description de l'opération

Afin de répondre aux attentes nouvelles des visiteurs en termes de médiation scientifique, de scénographie d'exposition et de confort de visite, il est nécessaire de rénover l'intégralité du niveau 1 du musée soit une superficie de près de 1780 m<sup>2</sup> aujourd'hui composé d'un hall d'entrée donnant sur l'arrière du théâtre antique, d'une salle dédiée aux ateliers et aux animations pour les groupes et de 2 espaces libérés suite au déménagement des réserves.

L'aménagement de ce niveau a pour objectifs de :

- étendre le parcours permanent autour de la présentation d'une embarcation romaine de taille exceptionnelle découverte à Lyon, en traitant de la place de Lyon comme carrefour géographique et plaque tournante du commerce mais aussi les modes de navigation fluviale et les techniques de construction navale de l'Antiquité à nos jours,
- proposer aux visiteurs, au-delà de la présentation d'objets archéologiques, des moyens de médiation modernes et adaptés à leurs attentes : réalité augmentée et scénographie immersive pour contextualiser et restituer la taille réelle du bateau, maquettes à monter et démonter et objets manipulables sur les techniques d'assemblage des bateaux, films animés sur la navigation et la pratique du halage, cartes et plans de la ville et des circuits d'approvisionnement, etc.,
- rénover la salle de médiation afin de garantir un meilleur accueil des enfants et des familles lors des ateliers et des animations et l'isoler phoniquement du reste du musée pour assurer un plus grand confort de visite des publics présents à proximité,
- déplacer la boutique se trouvant à ce jour en haut du musée avec un double objectif : développer la surface de vente et la positionner en fin de parcours afin d'accroître les recettes associées,
- aménager un espace spécifiquement dédié aux expositions temporaires.

Ces aménagements viendront conforter l'offre et l'attractivité de Lugdunum - Musée et Théâtres romains, lui permettant ainsi d'élargir et de renouveler ses publics.

La durée de ce chantier pour la partie conception comme réalisation est de 3 ans pour un montant prévisionnel toutes dépenses incluses de 3 000 000 €.

Pour contribuer au financement de l'opération, la Métropole s'engage dans une démarche de mécénat. Dans ce cadre, 2 axes sont envisagés : d'une part, des partenariats technologiques pour imaginer des outils nouveaux (ex : réalité augmentée, simulateur, etc.) et d'autre part, des partenariats financiers avec des entreprises en lien direct soit, avec Lugdunum - Musée et Théâtres romains soit, avec la thématique traitée dans cette future salle. La recette attendue est estimée à 500 000 € (hypothèse prudente).

En l'attente de l'aménagement de cette salle, la Métropole doit s'acquitter d'une prestation annuelle de 75 000 € auprès du CEA - Arc Nuclear (Grenoble) pour la conservation et le stockage de l'embarcation romaine dans des conditions satisfaisantes de conservation (20° et 40 % d'hygrométrie) au risque sinon de provoquer des dégâts irréversibles sur cet objet.

Il est ainsi proposé au Conseil de la Métropole l'individualisation totale d'une autorisation de programme de 3 000 000 € et l'individualisation complémentaire d'une autorisation de programme de 300 000 € permettant de procéder à l'aménagement du niveau 1 de Lugdunum - Musée et Théâtres romains ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission éducation, culture, patrimoine et sport ;

#### DELIBERE

**1° - Approuve** le projet d'aménagement du niveau 1 de Lugdunum - Musée et Théâtres romains.

**2° - Décide :**

a) - l'individualisation totale de l'autorisation de programme globale P33 - Culture pour un montant de 3 000 000 € en dépenses, à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 100 000 € en 2019,
- 700 000 € en 2020,
- 1 200 000 € en 2021,
- 800 000 € en 2022,
- 200 000 € en 2023,

et 500 000 € en recettes à la charge du budget principal, selon l'échéancier suivant :

- 300 000 € en 2020,
- 200 000 € en 2021,

sur l'opération n° 0P33O7194,

b) - l'individualisation complémentaire de l'autorisation de programme globale P33 - Culture pour un montant de 300 000 € en dépenses, à la charge du budget principal répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 75 000 € en 2019,
- 75 000 € en 2020,
- 75 000 € en 2021,
- 75 000 € en 2022,

sur l'opération n° 0P33O4252A.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté à 1 560 968 €.

**3° - Autorise** monsieur le Président à :

- a) - engager toute démarche de mécénat relative à ce projet,
- b) - solliciter toute demande de subvention relative à ce projet,
- c) - accomplir toutes démarches et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 juillet 2019.**

.